

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 56 (1968)

Heft: 92

Artikel: Noël 1968 : double anniversaire

Autor: M.L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272131>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FEMMES SUISSSES

ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice : EMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

Décembre 1968 - N° 92

56^e année

Noël 1968: Double anniversaire

1968 : anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'homme. Bel anniversaire, certes, et qui fut célébré, à juste titre, avec sérieux et reconnaissance. On s'est réjoui de voir désavouer, dans ce texte, l'arbitraire et l'intolérance, et affirmer fortement la dignité de tous les êtres humains.

Et pourtant, cette joie n'était-elle pas voilée en nous par une certaine tristesse, cette fierté tempérée par la honte de ce qui se passe encore aujourd'hui dans notre monde ? Quelle distance effarante entre les belles « déclarations », et les faits ! Un juriste éminent ne faisait-il pas récemment remarquer que la plupart des États à tendances dictatoriales possèdent cependant de remarquables constitutions, garantissant théoriquement la liberté et les droits fondamentaux de chacun !

D'autre part, notre expérience quotidienne nous montre de façon évidente que le même divorce existe dans notre comportement individuel entre le « dire » et le « faire ». Que de généreux élans qui se heurtent au mur de notre égoïsme ! Que d'excellentes intentions qui s'enlisent dans la vase de notre paresse ou de notre opportunisme ! Que de beaux principes, allégrement piétinés en faveur de notre orgueil ou de notre intérêt « bien compris » ! Individus ou collectivités sociales ou nationales, il faut le reconnaître, nous « déclarons » beaucoup, et mettons fort peu en pratique !

Noël 1968 : anniversaire de la naissance de Jésus-Christ. Anniversaire d'une promesse tenue ; d'une déclaration devenue acte. Dieu ne se contente pas d'annoncer abstraitement aux hommes son amour et son pardon : Dieu donne Jésus-Christ, incarnation vivante de cette grâce et de cette miséricorde. « La parole a été faite chair » (Jean 1/14).

Et si Jésus attire et convainc, n'est-ce pas que tout ce qu'il dit, il le fait aussi ? Pas une de ses paroles qui ne soit confirmée par un

geste de miséricorde ou de justice. Pas une de ses exigences à laquelle il ne se soumette, lui, le tout premier. Et son message suprême : « Aimez-vous les uns les autres », il l'adresse à la veille de se donner pour nous jusqu'à la mort. Rien de facile, rien de superficiel dans sa vie, mais un engagement total et de chaque instant.

En ce Noël 1968, où beaucoup d'entre nous souffrent du manque d'authenticité de tant de discours et de tant d'existences (à commencer par les nôtres), quel appel que cette lointaine et mystérieuse naissance !

Lorsque Dieu parle, il s'engage ; et il attend se ses enfants, les hommes, qu'ils en fassent autant ! Cela nous est peu naturel, difficile, voire impossible. Et pourtant rendu possible par celui qui est venu précisément à Noël, et qui a promis de faire en nous toutes choses nouvelles. Cherchons en lui la force de faire ce que nous disons, de réaliser ce que nous promettons, et de servir très concrètement ceux que nous berçons de paroles réconfortantes.

Fêter Noël ce ne sera donc pas tellement chanter le passé, si précieux soit-il, ni attendre un avenir prometteur, mais assumer pleinement le présent et ses exigences. Si nous savons choisir l'obéissance plutôt que l'évasion, alors ce sera pour nous, et pour tous ceux qui nous entourent, un vrai, un heureux Noël, et pour le monde entier, réellement une « bonne nouvelle ».

M. L.

Rédact. responsable :
Mme H. Nicod-Robert
Le Lendard
1093 La Conversion (VD)
Tél. (021) 28 28 09

Administration
et vente au numéro :
Mme Lechner-Wiblé
19, av. L.-Aubert
1206 Genève
Tél. (022) 46 52 00

Publicité :
Annonces suisses S.A.
1, rue du Vieux-Billard
1205 Genève

Abonnement : (1 an)
Fr. 8.— Suisse
Fr. 8.75 Etranger

Abonnement de solidarité féminine :
Fr. 10.—
Abonnement de soutien
Fr. 15.—

Y compris les numéros spéciaux

Chèques post. 12-11791

Imprimerie Nationale
1211 Genève 1

A notre portée un grand miracle

Je connais une femme qui, pendant trente ans, avait peur de quitter sa mère. Elle n'osait pas s'aventurer seule dans la rue. Elle souffrait d'arriération mentale et d'infirmité motrice-cérébrale. Aujourd'hui, cette femme prend le bus pour venir travailler, pointe sa carte, travaille cinq jours par semaine et rapporte un salaire à la maison. Je suis heureux d'avoir pris part à ce miracle.

Je connais une femme, retardée mentalement qui, pendant vingt-sept ans, s'est accrochée au bras de son père. Aujourd'hui, quand elle arrive à l'atelier le matin et quand elle le quitte le soir, appuyée sur son bras à elle, il y a un aveugle qu'elle guide. Je suis heureux d'avoir pris part à ce miracle.

Nous avons tous entendu parler des raisons de faire travailler les handicapés. C'est une bonne affaire d'employer les handicapés. Ils ont des qualités qui compensent leur handicap, etc., etc. Toutes ces raisons se situent sur le plan économique et c'est vrai : c'est une bonne affaire d'employer des handicapés mentaux. Pourtant, il y a une autre raison et, à mes yeux, bien plus importante.

Notre travail a commencé il y a dix ans, quand nous avons pris part à la création du centre d'occupation d'Essex County. Nous avons étudié intensivement les problèmes de fatigue, de lassitude, de discipline, de comportement social dans un environnement industriel. Et toujours nous avons gardé à l'esprit notre idée d'adaptation et non de réadaptation.

Pourquoi l'avons-nous fait ? Qu'est-ce qui nous poussait ? Pour une forme de richesse que j'appelle « revenu moral ». Qu'est-ce que ce revenu moral ? C'est le sentiment que l'on éprouve quand on réalise qu'on a donné la



La marche des Rois Mages

(Plafond de l'église Saint-Martin
à Zillis dans les Grisons)

dignité à un être humain, transformé la vie de la famille de cet être et, le plus grand miracle de tout, créé pour la société une ressource humaine qui simplement n'existait pas auparavant. Dans le sens de ce revenu moral, j'ai amassé une grande fortune. Je pense, alors, que je suis le type le plus riche du monde.

Saul Robbins, industriel américain, président de la Remco Industries, fabrique de jouets dans laquelle travaillent à la chaîne 16 handicapés mentaux.

SOMMAIRE

- Page 2 : Humidificateurs électriques - Les taches
Page 3 : La politique de la reculette - Christiane Paschoud - Tilka Prince
Page 4 : Recouvrement de prestations alimentaires - Le Conseil fédéral : ne faites pas aux autres ce que nous faisons aux nôtres
Page 5 : L'aide familiale - Chiffres à méditer
Page 6 : Jeunesse rurale

une personne
toujours bien conseillée :



1872

La cliente
de la
**SOCIÉTÉ
DE
BANQUE SUISSE**

Ty-Phoo TEA
DÉLICIEUX - ÉCONOMIQUE